

SIMO INTERNATIONAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 1.600.000 euros

Siège Social : 7/9 route des Champs Fourgons - 92230 GENNEVILLIERS

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

<p>RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2017</p>

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports de la société SFECO & FIDUCIA AUDIT, notre Commissaire aux Comptes.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous rappelons par ailleurs que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Orientation des opérations 2016 :

Après une première hausse de son Chiffre d'Affaires en 2015 (9.013 €), notre Société a une nouvelle fois augmenté son Chiffre d'Affaires en 2016, qui a été porté à 11.721 K€.

Cette hausse de Chiffre d'Affaires en 2016 est majoritairement due à l'augmentation du Chiffre d'Affaires à l'exportation (8.216 K€) qui a augmenté de 40 % par rapport à 2015, alors même que le Chiffre d'Affaires réalisé en FRANCE métropolitaine (3.504 K€) a également augmenté (de 12 %) mais dans une moindre mesure.

Nos charges d'exploitations (11.742 K€) ont augmenté de 29 % par rapport à celles de 2015 (9.070 K€). Cette augmentation est essentiellement imputable :

- aux prélèvements sur stocks pour 935 K€ en 2016, alors que les stocks avaient été reconstitués en 2015 (solde de prélèvement négatif de 964 K€ ;
- et aux achats de marchandises (7.701 K€) qui ont augmenté de 8 % par rapport à 2015 (7.121 K€).

Les autres postes de charges, sont globalement restées stables. A noter toutefois qu'une provision sur stocks de 136 K€ (faible par rapport au montant de notre stock), diminuée par une reprise de provision pour 29 K€, a été passée sur l'exercice.

Cette hausse de Chiffre d'Affaires sur 2016, est d'autant plus appréciable, qu'elle s'inscrit dans une conjoncture économique générale, difficile, qui reste marquée depuis maintenant plusieurs années, par un fort ralentissement de la consommation des ménages et donc des commandes des clients. A ces difficultés générales s'ajoutent des difficultés récurrentes plus spécifiques liées à notre secteur d'activité, à savoir des problèmes d'approvisionnement auprès des grandes marques et à la baisse importante de fréquentation des commerces imputable aux attentats de 2015-2016 sur le territoire national.

Chiffre d'affaires:

Comme ci-avant indiqué, notre chiffre d'affaires 2016 a été porté à la somme de 11.721 K€ euros hors taxes soit une augmentation de 30 % par rapport à l'exercice précédent (9.013 K€ hors taxes en 2015).

La part de notre Chiffre d'Affaires réalisé à l'exportation représente toujours la majeure partie de notre Chiffre d'Affaires (70 % en 2016 contre 65,23 % en 2015) et augmente par rapport à l'année dernière.

Nos ventes à l'intérieur de la CEE ont augmenté de près de 27 % mais nos ventes hors CEE ont diminuées de 76 % (alors qu'elles avaient doublé en 2015 par rapport à 2014). Nos ventes de marchandises en ASIE ont augmenté de près de 88 %, pour se fixer en 2016, à un Chiffre d'Affaires de 2.962 K€

La part de notre Chiffre d'Affaires réalisé en FRANCE métropolitaine a augmenté de près de 12 % (3.429 K€ en 2016 pour 3.066 K€ en 2015) et celui généré dans les DOM TOM a également augmenté de plus de 15 % (53 K€ en 2016 et 46 K€ en 2015).

1.2. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE. PERSPECTIVES D'AVENIR. SITUATION D'ENDETTEMENT.

Orientation sur 2017 :

Nous espérons poursuivre notre croissance organique en 2017, tout en continuant à négocier au mieux le prix de nos achats de marchandises

Nous espérons également que le nouveau site internet (www.brands-expert.com) de notre filiale SPACE MARKET, montera en puissance en 2017.

Nous continuons à rester à l'affût des opportunités d'achat de surstocks en fin de série auprès des grandes marques.

Principaux risques et incertitudes :

Nous n'identifions aucun véritable risque particulier hormis les aléas normaux de notre activité et la conjoncture économique difficile.

Gestion des risques financiers :

La légèreté capitalistique de l'activité de négoce se traduit par un haut de bilan solide, les capitaux propres représentant plus de 15 fois les immobilisations. Ce ratio qui n'était que de 2 en 2008 et 8 en 2012. Notre trésorerie nette était de 305 K€ au 31 décembre 2016 (contre 160 K€ au 31 décembre 2015). Les ressources à long terme permettent de financer le besoin en fonds de roulement, lequel représente l'essentiel du bilan.

- Les stocks acquis auprès des marques et non encore vendus constituent l'actif principal. Ils ont représenté en valeur brute entre 50% et 72,8% de l'actif du bilan sur les 10 dernières années, ou 4 à 8 mois de chiffre d'affaires.

- Les risques pesant sur les stocks sont la contrepartie des excellentes conditions d'achat de SIMO INTERNATIONAL. Ainsi en 2016, la provision pour dépréciation des stocks a représenté 11 % des stocks bruts (contre 7,36 % en 2015).

- Les créances commerciales hors factoring (pour un montant total de 367 K€ en 2016) demeurent faibles et représentent environ 11 jours de chiffre d'affaires TTC (calculés sur 365 jours), en raison du règlement comptant des clients et de l'utilisation d'une société d'affacturage. Elles ont des échéances inférieures à 12 mois et sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

1.6. ACTIVITES ET RESULTATS PAR BRANCHES D'ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons tout d'abord que depuis le 24 juin 2015, la participation de notre société au capital de sa filiale SPACE MARKET, a été portée de 80 à 90 %.

Par ailleurs cette dernière a ouvert au cours du deuxième trimestre 2016, un nouveau site internet (www.brands-expert.com).

Au 31 décembre 2016, le capital de SPACE MARKET s'établissait à 80.000 €.

La société SPACE MARKET a réalisé au titre de l'exercice clos le 31.12.2016, un Chiffre d'Affaires de 274.524 €, un déficit de (546) euros et dispose de capitaux propres déficitaires pour un montant de (340.804) €.

Le Chiffre d'Affaires réalisé par SPACE MARKET en 2016 (275 K€) a diminué de près de 23 % par rapport à celui de 2015 (359 K€).

Néanmoins, malgré cette baisse de Chiffre d'Affaires, SPACE MARKET est parvenue à quasiment équilibrer son résultat (déficit de 546 euros) alors que ses résultats sur les trois derniers exercices étaient largement déficitaires (dont une perte de 81 K€ en 2015).

Cependant par prudence, SIMO INTERNATIONAL n'a pas réintégré les provisions constituées au titre des exercices antérieurs, sur 100 % les titres de participation de SPACE MARKET (provision de 72 K€) ainsi que la créance de compte-courant détenue à l'encontre de cette dernière (275 K€).

Il convient néanmoins de relever que la société SPACE MARKET a généré en 2016 pour la société SIMO INTERNATIONAL, des flux positifs d'achat de marchandises pour un montant de 109 K€ (142 K€ en 2015) ;

Enfin au 31.12.2016, notre Société disposait également, d'une créance commerciale à l'égard de SPACE MARKET de 225 K€, non provisionnée au regard d'une part de la qualité et du montant des stocks détenus par SPACE MARKET à fin 2016, et d'autre part aux nouvelles perspectives de développement de l'activité et de réduction des coûts d'exploitation.

1.7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, il a été indiqué ci-dessus des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de notre Société.

2.2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux dispositions du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du même Code et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Les conventions en cause vous seront relatées lors de la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes qui en a été dûment informé.

2.3. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISES DE CONTROLE

NEANT

2.4 AVIS DONNE A UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTION QUE LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 10 % DE SON CAPITAL

NEANT

2.5. PARTICIPATIONS RECIPROQUES. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

2.5.1. PARTICIPATIONS RECIPROQUES : NEANT

2.5.2. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES : NEANT

2.6. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

NEANT

2.7. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS (L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

2.8. OPERATIONS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (L.225-197-4 ALINEA 1 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
2014	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2015	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2016	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	

2.14. JETONS DE PRESENCE.

- PROPOSITION D'ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE : NON
- MONTANT DES JETONS DE PRESENCE : NEANT

2.15. CUMUL DES MANDATS

ADMINISTRATEURS CONCERNES	SOCIETE	FONCTION EXERCEE
MONSIEUR CHARLES SFEZ	NEANT	NEANT
MONSIEUR STEPHANE GORAL	NEANT	NEANT
MONSIEUR PIERRE GORAL	NEANT	NEANT
MADAME LAURENCE GORAL	NEANT	NEANT
MADAME ALICE GORAL	NEANT	NEANT

2.16. ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE (EN COURS DE VALIDITE) ACCORDEES AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET UTILISATION DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

Madame Laurence GORAL, Membre du Directoire, au titre de son contrat de travail :

- VERSEE PAR LA SOCIETE	Rémunération annuelle totale : 21.917 € - dont rémunération mensuelle : 1.826,44 € soit 21.917 € annuelle - dont primes : néant - dont avantage en nature : néant
- VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE	Rémunération : néant Avantage en nature : néant

2.18. ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX CORRESPONDANT A DES ELEMENTS DE REMUNERATION, DES INDEMNITES OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ETRE DUS A RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE CES FONCTIONS OU POSTERIEUREMENT A CELLES-CI (L.225-102-1 AL.3)

NEANT

2.19. PRISE EN COMPTE PAR LA SOCIETE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITE (L.225-102-1)

NEANT

3. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 155.912 euros, de l'affecter de la manière suivante et de décider la distribution de dividendes suivante:

- que le bénéficiaire du dividende, peut, sous certaines conditions, demander à être dispensé de ce prélèvement, en adressant à la société distributrice, une attestation sur l'honneur (CGI art. 242 quater) par laquelle le bénéficiaire indique à la société que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement, est inférieur selon le cas à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune). Cette demande de dispense doit être formulée auprès de la société distributrice, sous la responsabilité du contribuable (et sous peine de sanctions en cas de déclaration inexacte), au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du versement.

En **conclusion**, la situation fiscale résultant de ces dividendes est résumée comme suit :

1. Personnes morales

Dividende brut par action	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,10 €

2. Personnes physiques

2.1. En l'absence de dispense du prélèvement prévu à l'article 117 quater du CGI

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDS	Prélèvement Fiscal 21 %	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,0155 €	0,021 €	0,0635 €

2.2. Avec dispense du prélèvement prévu à l'article 117 quater du CGI

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDS	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,0155 €	0,0845 €

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de la date de la prochaine Assemblée Générale.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :